

vendiquait la collation comme fondateur. On peut suivre sa destinée jusqu'en 1694 où son revenu fut transféré à l'église de Monchy-Humières. Les deuxième et troisième, dites de Saint-Michel et de Saint-Jacques, étaient dans l'église et figurent dans le pouillé de 1405. La chapelle de Saint-Nicolas datait de 1308 et avait pour fondateurs Jean et Gilles de Remy, chanoines de Noyon et clercs du roi de France. La chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste était la plus ancienne et remontait au XIII^e siècle ; on attribuait sa fondation à Gaucher de Chatillon comte de Saint-Pol ; elle était assez richement dotée en blé et en bois et le chapelain recevait, à la Toussaint, un *doublier* de vin, mesure spéciale à Remy et qui équivalait à deux muids ordinaires (environ 560 litres). Nous possédons les noms d'un certain nombre de titulaires de cette chapellenie, dont l'un fut, à la fin du XVI^e siècle, maître Florent Brumel, doyen de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer et curé de Rissons.

La dernière chapellenie, établie au château de Remy, portait le titre de Saint-Cosme et Saint-Damien, mais elle pourrait avoir eu précédemment les noms de Sainte-Anne et Saint-Denis. M. l'abbé Morel suit, avec une grande abondance de détails, d'après divers documents originaux, l'histoire de ces chapellenies jusqu'à leur suppression. C'est encore un morceau intéressant qui vient s'ajouter aux travaux qu'il consacre depuis longtemps à l'histoire du canton d'Estrées.

M. de Marsy étudie sous ce titre : *le Referendum à Compiègne en 1700*, le fonctionnement de certaines assemblées municipales, composées d'un nombre considérable d'habitants et dont l'une fut appelée à se prononcer devant le duc d'Humières, gouverneur, et les gouverneurs attournés, sur l'opportunité d'une imposition à lever sur les habitants et à donner son avis sur la conduite du maire perpétuel François Esimangard de Beauval. Il y a là une curieuse histoire de placet

présenté au contrôleur général et désavoué par les signataires et, en fin de compte, un refus de voter l'imposition et une approbation de la conduite du maire perpétuel, en même temps qu'un blâme et des poursuites contre le greffier de police et un huissier qui avaient récolté les signatures, sans laisser lire le placet, sous le faux prétexte d'une demande en décharge de l'ustensile et du sol par jour dû aux gardes-du-corps par les habitants qui les logeaient.

M. Z. Rendu fait passer sous les yeux de ses confrères plusieurs vues gravées en Hollande à la fin du dix-septième siècle par Van der Aa, d'une très fine exécution, représentant Compiègne, Clermont et Senlis, destinées à l'illustration d'une Description des splendeurs de la France, publiée en Hollande. Il présente ensuite une reproduction allemande, inconnue jusqu'à ce jour, de la gravure du plan général du camp de Coudun de 1698, portant un titre allemand et la signature : *Le C. de Bruhl*.

M. de Marsy donne un aperçu de quelques documents autographes relatifs à Compiègne et aux environs signalés dans de récents catalogues d'autographes.

La prochaine séance est remise, à cause des fêtes de Pâques, au 28 avril. L'ordre du jour comprendra : M. Al. Sorel, Notice sur Bertrand-Quinquet. — M. le baron de Bounault, un Confesseur de Catherine de Médicis. — M. l'abbé Morel, J. F. de la Roque de Roberval, vice-roi du Canada. — Projets d'excursion.

Pour extrait :

Le Secrétaire : MARSY.
